Bourges (18) : une femme de 26 ans trainée au sol puis violée derrière des bosquets sous la menace d'un couteau, elle a reçu 10 jours d'ITT ; un migrant congolais, se disant mineur, écroué (MàJ : en situation irrégulière)

12/01/2024 à 18h40



12/01/2024 – 18h

Contacté par Valeurs, le parquet de Bourges indique que le suspect est un mineur isolé (en situation irrégulière donc) sans antécédents judiciaires, mais dont l'identité est déclarative (ce qui fait que ni son âge, ni ses antécédents ne sont certains). Rappelons que les mineurs isolés en situation irrégulière ne sont pas expulsables. Sur les faits: la scène s'est déroulée en pleine nuit, vers 1h30 du matin. Un témoin a prévenu la police, qui eu le temps de voir le suspect prendre la fuite. Le violeur présumé a finalement été interpellé plus tard, grâce à l'enquête. L'enquête a été ouverte des chefs de

viol sous la menace d’une arme (le suspect ayant menacé la victime avec un couteau pour la violer).

Amaury Bucco – Valeurs actuelles

12/01/2024 – 10h

Un mineur congolais de 17 ans a été mis en examen et écroué pour viol, ce jeudi 11 janvier. Il a été identifié par la police comme étant l’auteur présumé du viol d’une jeune femme de 26 ans, le 4 janvier dernier, à Bourges (département du Cher).

Une source proche du dossier indique que la jeune femme marchait dans la rue, avenue du 11 novembre, au niveau du parking, lorsqu’elle a été accostée par un inconnu. Ce dernier l’a fait tomber au sol, l’a trainé au sol puis l’a conduite derrière les bosquets afin de pouvoir lui arracher ses vêtements et la violer, sans être vu. Après examen par un médecin, la victime s’est vu attribuer 10 jours d’ITT.

A ce stade, Valeurs n’a pas d’informations sur la situation administrative de ce mineur congolais.

Amaury Bucco – Valeurs actuelles